



Projet Pédagogique

Espace Ados

« L'adolescence est l'âge où les enfants commencent à répondre par eux même aux questions qu'ils se posent »

Année 2014-2015

Espace Ados-ALSH 11-15 ans
4 avenue du Général de Gaulle
91420 Morangis

Céline LEMONNIER

Le 16 Août 2014

SOMMAIRE

Introduction	3
Présentation de l'environnement	4
La structure	5
Le fonctionnement	5
Le budget	8
Les objectifs et les moyens	8
Evaluation	9

INTRODUCTION

L'accueil de loisirs a vocation d'offrir un ensemble de propositions de loisirs contribuant à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel de chaque jeune.

L'accueil de loisirs préadolescent nommé « Espace Ados » est une structure municipale gérée par le Pôle Jeunesse de la Ville de Morangis.

Les accueils de loisirs ont pour but de répondre aux objectifs généraux du projet éducatif définis par la municipalité et d'un projet pédagogique. Le projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation définit les objectifs éducatifs de chaque structure.

Le projet pédagogique est l'application directe du projet éducatif. Il applique les valeurs éducatives à un cadre spécifique.

Présentation de l'environnement

Morangis se situe au nord du département de l'Essonne. Elle est voisine des communes de Paray Vieille Poste, Wissous, Chilly-Mazarin, Savigny sur Orge et Longjumeau. Elle fait partie, depuis le 01 Janvier 2014, de la communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne regroupant 5 communes (Athis-Mons, Juvisy sur Orge, Paray Vieille Poste, Morangis et Savigny sur Orge).

Le territoire de Morangis s'étend sur une superficie de 4,8 km². Très proche de Massy et de sa gare RER B et C, Morangis est bien desservie : 3 lignes de bus (399,299 et 492) et l'autoroute A6. En décembre 2012, Morangis comptait 12248 habitants. La ville est découpée en 4 quartiers : la Croix Boisselière-les Blés d'Or, l'Avenir, l'Ormeteau et Poirier Marlé.

La ville dispose de 3 écoles maternelles, dont une privée sous contrat, 3 écoles élémentaires dont une privée sous contrat.

La ville, accès vers la culture possède des équipements :

- une médiathèque gérée par la Communauté d'Agglomération
- une école municipale de Danse
- une école municipale de Théâtre

Elle possède également différents équipements sportifs :

- 3 terrains de Football (synthétique, pelouse et d'honneur)
- des courts de tennis
- une salle de gymnastique
- un complexe sportif évolutif couvert (avec dojo et salle d'armes)
- un gymnase
- un terrain de golf
- un skate park

Des établissements scolaires secondaires sont également implantés sur la ville :

- Le collège Michel Vignaud avec une section européenne
- Le lycée polyvalent Marguerite Yourcenar

La structure

L'Espace Ados existe sous ce nom depuis Septembre 2011. L'Espace Ados est un ALSH accueillant des jeunes préadolescents de Morangis. La structure se situe dans l'enceinte (préfabriqué) de l'école élémentaire Louis Moreau. A proximité directe, elle est desservie par 1 ligne de bus RATP.

L'Espace Ados est ouvert durant la période scolaire :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19 h
- mercredi et samedi de 14h à 18h

L'Espace Ados est ouvert durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 14h à 18h (les horaires sont susceptibles d'être modifiées selon le programme mis en place par l'équipe d'animation).

La structure dispose de deux salles d'activités et de sanitaires.

L'accueil de loisirs a une capacité de 30 jeunes.

La structure est déclarée à la DDCS sous le numéro 091ORG0061.

Le fonctionnement

L'Espace Ados accueille les jeunes âgés de 11 à 15 ans, scolarisés au collège. Chaque jeune accueilli au sein de la structure se voit remettre une fiche d'inscription à remplir par le responsable légal. Le jeune peut être amené à quitter seul la structure sur autorisation parentale.

1. Une après midi type à l'Espace Ados

14h00-14h30	Ouverture de la structure et accueil du public
14h30-16h30	Activités
16h30-17h00	Goûter
17h00-18h00	Temps libre/ ateliers informels
18h00	Fermeture de la structure

2. L'équipe d'animation

La composition de l'équipe

L'équipe d'animation est composée d'une directrice BPJEPS (responsable du Pôle Jeunesse) et de 2 animateurs diplômés. L'équipe est renforcée durant les vacances scolaires par la présence d'animateurs vacataires. Nous essayons au maximum d'assurer une mixité dans l'équipe d'animation.

Le rôle et fonction du directeur

Le directeur de l'accueil de loisirs est :

- ▶ garant de la sécurité physique, affective et morale des jeunes et des animateurs
- ▶ le médiateur entre les services municipaux et les familles
- ▶ responsable de la gestion financière, matérielle et administrative
- ▶ garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évolution
- ▶ responsable du recrutement des animateurs
- ▶ coordinateur et superviseur des projets
- ▶ organisateur des réunions pédagogiques de l'équipe d'animation
- ▶ le moteur de l'équipe d'animation

Le rôle et fonction des animateurs

L'animateur doit être capable de :

- ▶ assurer la sécurité physique, affective et morale des jeunes
- ▶ dialoguer et communiquer avec les familles
- ▶ être force de proposition auprès des jeunes afin de présenter des projets d'animation variés et de qualité
- ▶ préparer des activités, ateliers et assurer leurs mises en place et le rangement
- ▶ guider les jeunes dans la mise en place de leurs projets
- ▶ animer les différents temps de la journée
- ▶ garantir le respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie
- ▶ mettre en œuvre le projet pédagogique
- ▶ participer aux réunions pédagogiques de l'équipe
- ▶ respecter les règles établies

Les réunions

L'équipe se réunit au moins 15 jours avant les périodes de vacances scolaires et un mois avant la période estivale. Une réunion est organisée tous les deux mois dans le cadre de la préparation de la période scolaire. Une réunion de bilan hebdomadaire est prévue durant les périodes de fonctionnement de l'Espace Ados, ce qui permet aussi de préparer la semaine à venir. Le but de ces réunions est :

- de préparer le programme d'animation
- d'organiser et préparer les projets et activités
- d'échanger avec ou à propos des jeunes afin de répondre au mieux à leurs besoins
- d'analyser son travail en référence au projet pédagogique

A noter que l'équipe d'animation va essayer d'associer les jeunes à l'organisation du programme durant les réunions de préparation. Des conseils d'usagers vont être mis en place afin de répondre au mieux aux attentes des jeunes.

A. Le public

Lors des temps d'ouverture, l'Espace Ados accueille des pré-adolescents de 11 à 15 ans scolarisés au collège. Nous avons identifié que l'Espace Ados accueille surtout une nouvelle population de jeunes scolarisés en 6^{ème} et 5^{ème}. Cette population a une autre attente que ses aînés âgés de 13 à 15 ans (4^{ème} et 3^{ème}) qui eux expriment le besoin de mettre en œuvre ponctuellement des projets à des temps précis hors activités proposés à l'ensemble de la tranche d'âge.

a) Les besoins du public

Les besoins des jeunes dans leurs temps libres ne se réduisent pas à la seule demande d'activités mais renvoient à un ensemble de questions relatives à leurs relations à la vie sociale et à leur territoire de vie.

Les jeunes ont besoin de :

- Connaître leur environnement
- Relation avec les jeunes et de temps libre peu ou pas structuré
- Relation et confrontation avec les adultes
- S'impliquer et d'être accompagné dans les projets
- Découvrir et d'apprendre
- Se faire reconnaître d'un public

B. Les familles

Sur cette tranche d'âge, nous observons une réelle difficulté à rencontrer les parents. Toutefois quelques familles sont très investies et souhaitent partager des moments avec leur adolescent sur la structure ou à l'extérieur. Pour améliorer notre travail et valoriser ce qui est fait avec les jeunes, nous essayerons cette année de mettre en place des ateliers et sorties parents/ados.

Le budget

La participation financière des familles, calculée selon le quotient familial, est trimestrielle.

Un budget de fonctionnement annuel est voté au Conseil Municipal. Ce budget est préparé et géré par la responsable du Pôle Jeunesse. Il est calculé selon plusieurs facteurs :

- le nombre de jeunes
- le nombre de jours de fonctionnement
- les projets d'animation
- les projets d'activité

Les objectifs et les moyens

L'objectif principal du projet éducatif de la Ville est de permettre à chaque jeune, par ses actions et services, de devenir un citoyen à part entière. Il participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Plusieurs objectifs nous permettront d'offrir la possibilité aux jeunes d'acquérir de l'autonomie, de se valoriser à travers diverses activités, de construire et de les associer à différents projets, favoriser la participation des jeunes, travailler avec les partenaires, leurs faire découvrir d'autres horizons à travers des possibilités de séjours.

1. Accompagner le jeune vers l'autonomie et la citoyenneté

L'homme devient autonome lorsqu'il sera amené seul à faire les choix de sa vie, être indépendant des autres. Tout cela se construit par :

- **Les activités**, nous voulons que les jeunes vivent leurs projets, **donc nous mettons en place** des ateliers d'échange, concertation, construction de projet et d'activités avec les jeunes.
- **La vie quotidienne**, nous voulons que les jeunes soient acteurs **donc nous mettons en place** une inscription libre aux activités et à l'accueil de la structure, une gestion par les jeunes du matériel qui leur est mis à disposition, de l'aménagement de l'Espace Ados ...
- **Les relations**, nous voulons que les jeunes s'expriment en aisance **donc nous mettons en place** des petits groupes de travail, d'ateliers, d'activités pour que les jeunes puissent communiquer avec aisance à travers d'échanges avec les adultes et les autres groupes.

2. Développer le sens critique des jeunes

- **Les activités**, nous voulons que les jeunes développent leur réflexion, **donc nous mettons en place** des ateliers d'échange, des discussions à thème, des théâtres forum, des expositions etc ...
- **La vie quotidienne**, nous voulons que les jeunes soient acteurs **donc nous mettons en place** un mur d'expression libre, un affichage qui suscite l'interrogation du jeune.
- **Les relations**, nous voulons que les jeunes s'expriment avec aisance **donc nous mettons en place** des petits groupes de travail, d'ateliers, d'activités pour que les jeunes puissent communiquer avec aisance à travers d'échanges avec les adultes et d'autres groupes.

3. Développer la création artistique

- **Les activités**, nous voulons que les jeunes soient créatifs, **donc nous mettons en place** des ateliers créatifs et numériques, d'expression créative, des visites au musée.

Evaluation

L'évaluation est une méthode qui permet d'évaluer un résultat et donc de connaître la valeur d'un résultat qui ne peut être mesuré.

Plusieurs outils nous permettrons de mesurer le résultat avec des critères et indicateurs définis dans le tableau suivant :

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Critères	Indicateurs	Outils
Accompagner le jeune vers l'autonomie et à la citoyenneté	<p>Impliquer les jeunes dans la co-construction du programme d'activités et des projets.</p> <p>Permettre aux jeunes de s'inscrire librement aux activités.</p> <p>La mise en place d'espaces/ temps libres aux jeunes</p>	<p>Capacité du jeune à choisir ses activités, gérer son temps libre</p> <p>Respect des règles de vie dans et en dehors de la structure</p>	<p>Taux de participation régulier au projet</p> <p>Nombre de jeunes participant à l'activité</p>	<p>Observation</p> <p>Listing d'activité</p> <p>Réunion</p>
Développer le sens critique	<p>Créer des espaces de discussions formels</p> <p>La participation des jeunes à des théâtres forums</p> <p>La mise à disposition d'un mur d'expression libre</p>	<p>Capacité d'expression simple par différents supports</p> <p>Capacité d'échanger ses opinions</p> <p>Capacité de recherche d'informations</p>	<p>Nombre de jeunes participant à l'activité</p> <p>Nombre de jeunes s'exprimant par différents moyens</p>	<p>Observation</p> <p>Listing d'activité</p> <p>Réunion</p> <p>Fiche d'évaluation/questionnaire</p>
Développer la créativité artistique	<p>La mise en place d'ateliers numériques</p> <p>La mise en place d'ateliers manuels et créatifs</p> <p>La réalisation d'une exposition</p>	<p>Etre capable de créer des images, dessins.</p> <p>Etre capable d'utiliser différents outils de création</p>	<p>Nombre de jeunes participant à l'activité</p> <p>Taux de participation régulier au projet</p> <p>Nombre d'outils maîtrisés</p>	<p>Observation</p> <p>Listing d'activité</p> <p>Réunion</p> <p>Entretien</p>